



Conditions générales Événements sur mesure

1. Domaine d'application

Tous les événements organisés par la Cave Beetschen au domaine selon offre sur mesure reçue séparément.

2. Nombre de participants

Les personnes annulées moins de 3 jours avant l'événement seront prises en compte dans la facturation de la nourriture ainsi que de tout autre commande spécifique pour laquelle les frais sont déjà engagés. Un minimum de participants est souvent nécessaire pour chaque prestation. Ainsi, si tel est le cas, le montant correspondant à ce minimum sera facturé en cas de nombre de participants inférieur. Les offres pour grands groupes feront l'objet de conditions spécifiques.

3. Choix des prestations

Pour L'Oenothèque

Les choix de tapas et vins se font à la carte à moins d'une commande spéciale pour un cocktail dînatoire ou autre repas. Les éventuelles conditions spécifiques à votre événement restent réservées.

Pour la maison vigneronne

Selon votre événement, la Cave Beetschen vous soumet une suggestion sur mesure pour le choix des vins. Ceci étant, le choix final des vins et autres boissons s'effectue à la carte à votre convenance. Notez toutefois qu'un montant minimum a été fixé afin de couvrir les frais de personnel de service engagé spécialement et compris dans la prestation. Le montant minimum facturé sera donc de CHF 30.- lors d'un repas table d'hôtes en présence du chef cuisinier, CHF 25.- lors d'un repas table d'hôtes convivial (fondue vigneronne par exemple) ou cocktail dînatoire, CHF 15.- lors d'un apéritif simple et CHF 10.- lors d'un lunch lors d'un séminaire.

Pour le menu, celui-ci est identique pour tous les convives. En cas de régime spécifique ou allergie, merci de nous le préciser à l'avance. Si le menu devait fortement évoluer, il se peut que nous soyons dans l'obligation de vous facturer un supplément pour ce changement.

Notez également que tout événement organisé le dimanche fera l'objet d'une majoration de 15%.

Activités

Pour les activités à proprement parler organisées au domaine, les prestations comprises et non comprises dans l'atelier sont indiquées clairement dans l'offre remise séparément.

4. Durée de l'événement

Le temps des prestataires et le personnel engagé est prévu pour une durée normale en rapport avec les prestations convenues et reste compris dans les horaires d'ouverture officiels. Nous nous réservons toutefois le droit de facturer des heures supplémentaires à CHF 45.00 par heure et par personne engagée au cas où vous désireriez profiter davantage du lieu mis à votre disposition. Ceci étant dit, nous ne pourrions par contre pas dépasser les horaires fixés par le règlement de police de la commune. Nous vous remercions par ailleurs de respecter le voisinage quelle que soit l'heure.

5. Garantie de réservation et conditions de règlement

Un numéro de carte de crédit vous sera demandé afin de garantir la réservation. Pour les événements organisés directement à l'Oenothèque, il est possible de régler directement sur place. Sinon, nous vous enverrons une facture à la suite de l'événement et vous contacterons par téléphone afin de l'encaisser au moyen d'une carte de crédit (Visa ou Mastercard). Sur demande, vous pouvez également procéder à un virement bancaire dans les 10 jours suivant l'événement.

6. Conditions d'annulation (en cas d'annulation totale de l'événement) :

Annulation dès le lendemain de la réception du contrat signé, il sera facturé 20% du montant total de l'offre.

Annulation moins de 10 jours avant la date de l'événement, il sera facturé 50% du montant total de l'offre.

Annulation moins de 3 jours avant la date de l'événement, il sera facturé 100% du montant total de l'offre.

7. Droit applicable / For juridique

Tout litige est exclusivement soumis au droit suisse. Le for juridique est Nyon.

8. Modifications et compléments

La Cave Beetschen se réserve le droit d'adapter à tout moment les présentes conditions générales.

9. Contact

Par courrier : Cave Beetschen, Route de l'Etraz 6, 1183 Bursins

Version avril 2015